

**Motion de soutien aux personnels de l'Hôpital de Lens
dans leur lutte contre la destruction du service public de santé**

Présentée par le groupe « Pour Harnes, l'Humain d'abord ! »

HARNES - Conseil Municipal du 2 avril 2019

Dans son budget santé 2019 et suivants, l'Etat a programmé 3,8 milliards d'euros de nouvelles suppressions de crédits ou de réductions de l'offre de soins, dont 1,2 milliard en masse salariale des hôpitaux, ce qui correspond en ordre de grandeur à 30.000 emplois d'infirmières. Cette économie de 3,8 milliards à nouveau faite sur le dos des patients et des personnels est destinée, avec d'autres coupes dans les budgets publics, à compenser la suppression de l'ISF, les cadeaux fiscaux, la baisse continue des cotisations sociales salariales et patronales pour donner le coup de grâce à notre système universel et solidaire d'accès aux soins et aux autres droits couverts par la sécu (retraite, famille, chômage), la sécu dont les recettes sont ainsi progressivement asséchées.

Alors que nos hôpitaux exsangues sont devenus des lieux d'insécurité pour qui nécessitent, mais pas seulement, des soins urgents, les ARS et leur ministre Mme BUZYN continuent d'en supprimer, d'en restructurer, d'en privatiser et d'en diminuer les lits et les moyens humains, pour répondre aux objectifs gouvernementaux d'austérité pour le service public et de générosité pour les financiers et les possédants qui eux, dans leurs cliniques, n'attendent jamais 12 ou 24 h aux urgences avant d'être pris en charge.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de Harnes, réuni en séance ordinaire le 2 avril 2019 :

- considérant la situation sanitaire des Hauts de France et particulièrement de l'ex Bassin minier, situation marquée par les retards jamais résorbés en équipements et en offre de soins, et en conséquence par une surmortalité qui inscrit ici les inégalités jusque devant la mort ;
- considérant que les objectifs comptables de retour à l'équilibre à l'Hôpital de Lens se concrétisent par la programmation de 157 équivalents temps-plein supprimés sur 3 ans, pour sensiblement autant de lits en moins avec la restructuration à l'œuvre sous couvert de redéploiement de l'offre de soins avec le nouvel hôpital en projet ;

- considérant les conditions de travail déjà exténuantes pour les personnels, indignes et potentiellement dangereuses pour les patients, notamment aux urgences,

* apporte son soutien aux luttes des personnels agents, infirmiers, médecins et administratifs qui refusent la perspective inhumaine de la mise en place d'une « plateforme de soins » entraînant une insupportable suppression de postes et de services impactant encore plus l'accès et la qualité des soins sur le territoire ;

* demande au gouvernement et à l'ARS de considérer que nous avons besoin encore plus ici qu'ailleurs, d'un service public hospitalier de proximité à la hauteur des enjeux sanitaires de ce territoire, et consacrant le fait que la santé est un bien commun et ne doit pas devenir un produit de luxe pour nos futures générations.

Motion de soutien transmise :

à l'Intersyndicale des Personnels de l'Hôpital de Lens,

à Mme la Ministre de la Santé,

à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais,

à Monsieur le Directeur par intérim de l'ARS des Hauts-de-France.